

La Vicomté, le 12 décembre 2019

## **COMPTE RENDU de la réunion du 5 DECEMBRE 2019**

### **Écoles de Cyclisme**

#### **Présents :**

CD 22 : Marie Claude DUBOSCQ - Jean Michel HUBY- Christophe REBILLARD – Jacques Buhour

Clubs : VCP Guingamp- C.C Plancoët- C.C Moncontour- V.S Trégueux- V.C Dinan- C.C Uzel- Plaintel Vélo Star- VSP Lamballe- TEAM Pays Dinan - VCP Loudéac- - ECP du Leff - VC Plurien –

**Excusés** : CD22 :Nathalie CORLAY-

**Absents** : Team de Granit Rose- Vs Ploumagoar- E.C Rostrenen- EC Plestin - EC du Mémé- CC Blavet- VC Evron

#### **Ordre du jour :**

- Point sur le challenge 2019
- Règlement Challenge 2020
- Les minimales dans le challenge
- Les braquets
- Dates et lieux du challenge
- Trophée départemental
- Trophée Régional

## **POINT SUR LE CHALLENGE 2019**

**Saison 2019** : bonne organisation dans l'ensemble, point positif achat des cellules par le Comité départemental ce qui a permis de gagner du temps dans les épreuves de vitesse et faciliter les classements.

Plaintel : le circuit des pupilles est à revoir.

Lamballe : manque d'arbitres sur le podium (pris sur la course en ligne)

Problème sur le classement final à la piste de Pordic (demandons le respect des bénévoles)

Voir pour la location du chrono pour les clubs non-inscrits et qui participent en cours de saison.

Parents ou éducateurs non désignés qui suivent leurs jeunes à vélo sur les épreuves routes.

## **CHALLENGE DE L'AVENIR 2020**

Le challenge de l'avenir est un règlement spécifique, et sera envoyé et diffusé sur le site du comité de Bretagne.

Les casques et les gants sont obligatoires en course et à l'échauffement.

Pour les dirigeants de club et les accompagnateurs le casque uniquement.

Le bidon en course, est autorisé pour les minimes, pour les benjamins il sera autorisé (selon la météo) sur décision des arbitres.

Le ravitaillement est strictement interdit et il est également interdit de jeter son bidon.

Chaque club devra mettre à disposition du club organisateur 1 arbitre, 2 bénévoles et 1 personne pour l'informatique (gestion des résultats)

Dans chaque club il devra y avoir une personne formée à la mise en place des cellules et à la gestion du chrono

(Première manche Uzel cette personne sera formée par Mathieu Géloen)

**D'avance merci de nous fournir les noms de ces personnes 1 semaine avant chaque manche**

Ces personnes peuvent être de club qui ne sont pas organisateurs.

## **Horaires**

Respecter impérativement les horaires de départ au plus tard **13 heures**, à l'exception de : **Plurien pour la finale 12 heures.**

## **Les engagements**

Sont à envoyer à Mme Duboscq Marie Claude par mail selon formulaire joint.

Respecter impérativement les colonnes (fichier Excel, Libre Office) pas de PDF ou scan ou copie pour éviter une réécriture pour le **15 mars 2020**

Nom prénom (**F**) si féminine      Club    Catégorie    Date de naissance.

**Adresse mail : [mduboscq220@gmail.com](mailto:mduboscq220@gmail.com)**

Les engagements ensuite doivent se faire impérativement sur le web pour chaque manche concernée et ne seront engagés que les jeunes participant à cette manche et non tous les enfants du club.

## **Les catégories**

Les catégories retenues pour participer au challenge sont :

- Pré licenciés                      (5 à 6 ans)
- Poussins                              (7 et 8 ans)
- Pupilles                              (9 et 10 ans)
- Benjamins                            (11 et 12 ans)
- Minimes 1 uniquement        (13 ans)
- Minimes filles 1 et 2        (13 et 14 ans)

Autorisation aux minimes 2 (14 ans) « **en première année de licence** ».

L'engagement se fera sous la responsabilité du club, et sous le statut particulier du règlement du challenge école de cyclisme du comité départemental de cyclisme.

**Celui qui sera en supériorité manifeste (3 places dans les 5 premiers) sera exclu du challenge et orienté vers les épreuves minimes.**

Les épreuves du challenge de l'avenir sont ouvertes à tous les costarmoricains ou non.

Les jeunes non costarmoricains seront classés dans le classement jour et n'apparaîtront pas dans le classement général. Sa licence lui sera demandée comme caution, le tarif de l'engagement sera de 2 Euros

Les minimes 2 ne seront pas autorisés.

### **Les braquets**

- 5.60 prés licenciés, poussins , pupilles
- 6.40 benjamins
- 7.01 minimes.

### **Les freins :**

Les vélos munis de freins à disques sont autorisés dans les épreuves des écoles de vélo pour la route, le cyclo-cross et le VTT. (Règlement FFC Juillet 2018).

### **Les roues :**

Préconiser les roues classiques (présent au vent des roues profilées qui peuvent être dangereuses en compétition)

### **Rappel :**

Pendant l'épreuve mains sur le guidon, à l'arrivée interdiction de lever les bras, de zigzaguer et de redescendre à contresens sur le circuit sous peine de pénalité, tant que l'épreuve n'est pas terminée.

### **Les dossards**

ils sont attribués pour l'ensemble des épreuves il sera vendu **5 €** aux costarmoricains,

L'identification des féminines (voir dossard de couleur).

### **Chrono cellulaire**

Location 17€ par club. (si prêt du chrono autre que le challenge location **40 €**)

### **Déroulement**

Uniquement les éducateurs désignés encadrent les jeunes sur les épreuves route.

Les épreuves du challenge de l'avenir se déroulent en deux parties :

#### **- Une épreuve de vitesse :**

Distance pour être en accord avec le trophée départemental et régional.

- 60 mètres pré licenciés, poussins, pupilles.
- 80 mètres benjamins et minimes.

**La position se fera selon le fonctionnement du chrono cellulaire**

## **Rappel 2019**

Le coureur est tenu et lâché par un teneur. Une fois franchie la ligne de départ déclenchant le chronométrage, aucun incident (bris de matériel, crevaison ou déchaussage) ne permettra, au coureur de recommencer son sprint, sauf décision du corps arbitral.

**Une épreuve route** :

Pré licenciés	1km
Poussins	5km
Pupilles	10km
Benjamins	15km
Minimes	30km (école de vélo- Route, 1 autre épreuve 1 jour (Maximum)

L'épreuve route se déroulera avec un appel des concurrents sur la ligne de départ suivant l'ordre à l'issue de la vitesse.

Si pour des raisons d'intempérie ou de défection de matériel la vitesse pourrait être annulée, le classement se fera sur la route uniquement.

## **Classement** :

Le classement se fera sur le modèle du Trophée départemental

- 1 point pour le 1<sup>er</sup>
- 2 points pour le 2<sup>ème</sup>
- Etc....

Le classement se fera par l'addition des points au terme des 2 épreuves (vitesse et route) en cas d'égalité le classement de l'épreuve sur route déterminera les places.

- En cas d'ex aequo sur une manche du challenge :
- La place route prime sur celle de la vitesse.
- En cas d'ex aequo sur le classement final du challenge
- Le vainqueur sera celui qui aura la meilleure place lors de la manche finale.

Interdiction de lever les bras sur et après la ligne d'arrivée, de lâcher les mains du guidon, d'ôter les pieds de ses pédales, ni de jeter son vélo sous peine de pénalités.

Tout coureur qui aura un comportement antisportif sera classé en dernière place de la manche.

**Le challenge 2020 compte 9 manches. (Une 10<sup>ème</sup> manches est à confirmer)**

Pour participer au classement général il y a obligation de participer à 7 ou (8) épreuves, le classement se fera sur les 7 ou (8) meilleures épreuves.

Le concurrent absent le jour de la finale sera classé mais n'aura pas de trophée.

Si une manche est annulée, 6 (7) manches seront prises en compte pour le classement final.

**Rappel :**

Chaque organisateur mettra à disposition au minimum 1 arbitre club désigné, 2 personnes pour la sécurité et 1 personne pour assurer la saisie et le contrôle des classements avec un membre de la commission « jeunes »

Un tableau de recensement de tous les arbitres devra être fait.

Une semaine avant l'épreuve, le club organisateur de l'épreuve suivante devra envoyer un mail avec le nom de l'arbitre et des bénévoles aux responsables de la commission jeune à l'adresse suivante : [mduboscq220@gmail.com](mailto:mduboscq220@gmail.com).

Les réclamations se feront exclusivement par l'éducateur du club et non par les parents.

Les états de résultats comprenant, les classements informatisés seront envoyés par madame Duboscq et la feuille des secours sera envoyée au comité de Bretagne.

Les classements seront envoyés à chaque responsable de club par mail.

A chaque manche la liste des engagés sera envoyée au club organisateur le mercredi pour le samedi et le jeudi pour le dimanche sans les classements.

Les certificats médicaux ne seront pas pris en compte dès lors de l'absence déjà sur deux épreuves.

### Les récompenses :

à chaque épreuve les 3 premiers garçons et les 3 premières filles seront récompensés.

**Pour la finale le comité départemental récompensera les 3er garçons et les 3ere filles d'un trophée différent de celui qui sera remis à chaque participant présent lors de la finale.**

### **Dates et lieux des manches du challenge de l'avenir 2010**

Avec des contrôles braquets inopinés

	<b>DATES</b>	<b>LIEU</b>	<b>CLUB ORGANISATEUR</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
1	Dimanche 29 Mars	UZEL	CC UZEL	Contrôle braquets Départ 13H
2	Samedi 11 Avril	NOYAL	TEAM PAYS DINAN	Horaire à confirmer
3	Dimanche 19 Avril	LANGUENAN	VC DINAN	13H
4	Dimanche 26 Avril	<del>LANVOLLON</del> TREMEVEN	EC PAYS DE LEFF	Contrôle Braquets Départ 13H
5	Dimanche 3 Mai	PLOUAGAT	VCP GUINGAMP	Départ 13H
6	Dimanche 16 Mai	PORDIC	VS TREGUEUX	12H Entraînement Départ 13H Départ
7	Dimanche 7 Juin	PLEMY	CC MONCONTOUR	Départ 13H Départ
8	<del>Dimanche 10 mai</del> <del>ou 14 Juin</del>	<del>LANGUEUX</del>	<del>CC LANGUEUX</del>	<del>Épreuve à confirmer</del>
9	Dimanche 21 Juin	PLURIEN	VP PLURIEN	Départ 12H Départ

## Trophées

**Les minimes 1 et 2 seront autorisés à participer au trophée départemental.**

- En cas d'ex aequo sur le trophée : pour s'aligner sur le règlement du trophée régional et du trophée de France, « la place à l'adresse ou au cyclo-cross » prime sur celle de la route.
- Les minimes 1 et 2 seront autorisés à participer au trophée régional.
- Pour la sélection au trophée France (en attente du nouveau règlement).

	DATES	LIEU	CLUB ORGANISATEUR	COMMENTAIRES
1	Dimanche 24 Mai	PLAINTEL	PLAINTEL VS	Trophée départemental
2	Dimanche 31 Mai	GRAND-CHAMP	VS VANNES	Trophée régional

Fin de réunion à 21h50.

**Duboscq Marie Claude,**  
Responsable de la commission jeunes